



Répartition succession chaque héritier

Par **ronot julien**, le **25/07/2017** à **16:12**

Bonjour,

J'ai un soucis sur la répartition de l'argent de ma grand mère :

Ma grand mère est décédée, elle possède 30 000 euros sur son compte
Sa maison d'une valeur de 420 000 a été elle aussi vendue

Il y a 4 Héritiers,

Le fils a

Le fils b

Le fils c (a renoncé à ses droits en faveur de son fils mais il lui a toujours la part de son père
soit 1/6 de la maison)

Le fils du fils c (qui possède 1/6 de la maison aussi)

Aujourd'hui le Fils A accuse les autres frères d'avoir touché de l'argent, il est en est arrivé à la
somme suivante : 300 000 euros de donation depuis 2005 jusqu'à 2015

les 300 000 euros se répartissent comme suis :

210 000 pour le fils C

85 000 euros pour le Fils B

5 000 euros pour le fils A

Ma question aujourd'hui est que va avoir chacun des héritiers ?

Autre question : Est ce que ce qu'a eu le Fils C peut être déduit de la part de la part de son
fils pour qui il a renoncé à ses droits

Cordialement

Par **Visiteur**, le **25/07/2017** à **21:30**

bonsoir,

Qu'il s'agisse de l'enfant ou de son représentant, la loi prévoit que les donations soient
rapportées...

Par **DEMOCRATE**, le **28/07/2017** à **12:34**

pere dcd le 12 mai 2017 je suis sa fille unique ma belle mère dcd le lendemain 13 mai 2017 mariés depuis 40 ans sous regime normal suite vente appartement....sachant que ma belle mere à trois fils.....quelle est ma part sur cette vente 1/4 ou 1/2 MERCI